*Nota : Les attentes concernant l’organisation du dossier d’autoévaluation (DAE) sont les suivantes (on se référera au document « Repères pour l’autoévaluation » pour plus de détail) :*

*- un rapport synthétique (rapport d’autoévaluation – RAE) d’environ 60 pages. L’introduction du rapport présentera notamment le processus d’autoévaluation mis en place dans l’établissement (méthode, étapes, acteurs, etc.), et, si possible, une réflexion sur la portée et les limites du travail accompli, elle pourra également présenter les actions mises en œuvre pour répondre aux recommandations du précédent rapport d’évaluation (ce suivi des recommandations pouvant apparaître également dans le cœur du rapport) ;*

*- un plan du rapport reprenant les domaines et les références du référentiel du Hcéres, chaque référence faisant l’objet d’un traitement individualisé. Le développement de chaque référence est effectué à partir des critères pertinents et/ou modulés (cf. référentiel d’évaluation pour le détail des critères de chaque référence), il contient des jugements autoévaluatifs argumentés, s’appuyant sur une analyse démonstrative objectivée et sur les éléments de contexte nécessaires à leur bonne compréhension ;*

*- des annexes, sélectionnées et numérotées, citées dans le rapport en regard des analyses autoévaluatives comme éléments d’objectivation, référencées dans le sommaire ou la table des matières du rapport afin d’en permettre rapidement une vue d’ensemble.*

1. Introduction

…

1. Chapitre 1 : Pilotage stratégique et opérationnel

…

Référence 1. L’établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.

…

Référence 2. L’établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu’il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi.

…

Référence 3 : L’établissement s’inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie.

Partenariats académiques locaux et nationaux

…

Partenariats internationaux

…

Partenariats économiques, sociaux, culturels et inscription dans le territoire

…

Impact de l’établissement sur son environnement

…

Référence 4. La gouvernance de l’établissement s’appuie sur une organisation, une communication et un système d’information adaptés à sa stratégie.

Gouvernance

…

Communication

…

Système d’information

…

Référence 5. L’établissement porte une politique globale de la qualité.

…

Référence 6. L’établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s’appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré.

Soutenabilité et analyse des coûts

…

Dialogue de gestion

…

Référence 7. La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l’établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels.

Politique de ressources humaines

…

Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences

…

Accompagnement des parcours professionnels

…

Dialogue social et qualité de vie au travail

…

Référence 8. L’établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement.

Diagnostic et suivi du patrimoine immobilier

…

Programmation et soutenabilité immobilières

…

Transition écologique et gestion immobilière

…

1. Chapitre 2 : Politique de la recherche, de l’innovation, de l’inscription de la science dans la société

…

Référence 9. La politique de recherche de l’établissement définit des orientations structurantes.

Choix stratégiques

…

Partenariats institutionnels et inscription dans le territoire

…

Internationalisation de l’activité de recherche

…

Pratiques responsables

…

Référence 10. L’établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche.

Politique de ressources

…

Politique de soutien

…

Référence 11. Dans sa politique d’innovation et d’inscription de la science dans la société, l’établissement définit des orientations structurantes.

Choix stratégiques

…

Partenariats et inscription dans le territoire

…

Politique d’encouragement des pratiques responsables

…

Politique d’inscription de la science dans la société

…

Référence 12. L’établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d’innovation et d’inscription de la science dans la société.

Politique de ressources

…

Politique de soutien aux activités de transfert

…

1. Chapitre 3 : Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Référence 13. L’établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.

Caractérisation de l’offre de formation

…

Internationalisation des formations

…

Politique de formation à et par la recherche

…

Politique de documentation

…

Politique de professionnalisation des formations

…

Référence 14. L’établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation.

Organisation pédagogique des formations

…

Développement et diversification des pratiques pédagogiques

…

Ouverture et adaptation de l’offre de formation à l’international

…

Ouverture et adaptation de l’offre de formation aux publics de formation continue et en alternance

…

Référence 15. L’établissement analyse l’attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu’à leur insertion professionnelle.

Attractivité des formations

…

Performance des formations

…

Pertinence des formations

…

Référence 16. L’établissement suit l’évolution de son offre de formation et s’assure de sa soutenabilité, en s’appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d’amélioration continue.

Politique de ressources, d’accompagnement et d’incitation

…

Pilotage du coût des formations au regard de leurs objectifs et de leurs résultats

…

Dispositifs de pilotage et d’amélioration continue de l’offre de formation

…

Référence 17. L’établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l’engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant.

Politique de la vie étudiante et de la vie de campus

…

Politique de ressources

…

1. Conclusion

…